

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-U021796

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 13.11 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MENNI EL BACHIR

Date de naissance : 1949

Adresse : Rue le Palmier RAM Route

el Jardines n° 400 Bat B 112

Tél. : 06.61.310993 Total des frais engagés : 13.51,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr BOUTAIB BENSARI Latifa
Rhumatologue Ostéopathe
283, Bd. Med Zerkouni - Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

Cachet du médecin :

07 NOV 2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : MENNI EL BACHIR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie cardiaque

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 08 NOV. 2023

Signature de l'adhérent(e) : Meni El Bachir



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Matures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 NOV	2023	1a	300	TAIB REIMS MARS 2023 Signature de Dr. TAIB REIMS MARS 2023 22.39.51

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie MIMOSA Hind KAK MIRI Docteur et pharmacien 400, Route d'El Jadida CASABLANCA 02.38.86.97-Fax:02.38.86.97</p>	07/11/2023	1051.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		
		B
25533412		21433552
00000000		00000000
00000000		00000000
35533411		11433553

[Création, remont, adjonction] onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: Upper Left (UL) with numbers 1 through 8; Upper Right (UR) with numbers 1 through 8; Lower Left (LL) with numbers 1 through 8; and Lower Right (LR) with numbers 1 through 8. A coordinate system is overlaid on the arch, with the horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right, and the vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a curved pattern, with the first molar on the left and the second molar on the right of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI

RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)

Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدكتورة لطيفة بوطيب بن ساري

اختصاصية في أمراض العظام

والمفاصل (الروماتيزم)

خريجة كلية الطب بمرسيليا
(فرنسا)

خبيرة محللة لدى المحاكم

Casablanca, le 07 NOV 2023 الدار البيضاء، في

ORDONNANCE

N° 1 ENVI EL BACCHIR

2 x 31,10
4 Diclo 50
1 sup 2019 aero 10/19
P amoles h. u. b. le

2 x 25,00
01 cojafantell
1 sup 3019 954

29,50
2/1 Temsta 4,1 ✓
Pharmacie MIMQSAS ~~2/1~~
Hind LAKHMIKI ~~2/1~~
Docteur en Pharmacie
400, Route d'El Jadida
CASABLANCA
Tél: 022.98.86.97-Fax: 022.98.24.76
⇒

05.22.39.99.57 شارع محمد الزرقطوني قرب شارع الزيراوي - الدار البيضاء - الهاتف :

283, Bd Mohamed Zerkouni [environ Boulevard Ziraoui] - Casablanca - Tél. : 05.22.39.99.57

I.C.E.: 00181378500001 - INPE : 091164491

5 x 56,60

Stilnoxa 10

175
NSTAD

141; 6 m fdl

3 x 147,60

Divarius 70

175
NSTAD 3 m

141; 6 mac

Pharmacie MIMOSAS
Hind LAKHMI MIRI
Docteur en Pharmacie
400, Route d'El Jadida
CASABLANCA
Tél: 022.98.86.97-Fax: 022.98.24.78

185,00

Saflo 20

175

fdl 3 m

1 fuland 3a'

fdl 3 m

T.

1051/70

Pharmacie MIMOSAS
Hind LAKHMI MIRI
Docteur en Pharmacie
400, Route d'El Jadida
CASABLANCA
Tél: 022.98.86.97-Fax: 022.98.24.78

Pharmacie MIMOSAS
Hind LAKHMI MIRI
Docteur en Pharmacie
400, Route d'El Jadida
CASABLANCA
Tél: 022.98.86.97-Fax: 022.98.24.78

Pharmacie MIMOSAS
Hind LAKHMI MIRI
Docteur en Pharmacie
400, Route d'El Jadida
CASABLANCA
Tél: 022.98.86.97-Fax: 022.98.24.78

Dr. BOUTAIB BEN SARI Latifa
Rhumatologue et ostéopathe
283, Bd. M'da Zerktouni, Casablanca
Tél: 0522.39.99.57

LOT : 5940
PER : 07 - 26
P.P.V : 31 DH 10

50 mg

LOT : 6728
PER : 08 - 26
PPV : 31DH10

PPU 25DH20
EXP 10/2024
LOT 16009 ?

LOT : 22E003
PER : 09 2024

TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30

P.P.V : 29DH50



6 118000 011576

LOT : 23E002
PER : 04 2027

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



6 118000 061465

LOT : 23E003
PER : 07 2027

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



6 118000 061465

LOT : 23E002
PER : 04 2027

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



LOT : 23E002
PER : 04 2027

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



LOT : 22001
PER : 09/24
PPV : 147 DH 20

Lot: 22001
PER : 09/24
PPV : 147 DH 20

LOT: GB21647
PER: 08/2024
PPV: 185 DH 00

Cip
Eduq